

Chères Eusébiennes, chers Eusébiens,

Depuis mon élection en mars 2020 et la survenue simultanée de la pandémie de COVID 19, toute l'équipe municipale et moi-même n'avions encore jamais eu la possibilité d'organiser de cérémonie des vœux. C'est donc une grande première pour moi, dans ma fonction de maire, que de m'essayer à cet exercice et c'est avec un immense plaisir que je vous reçois ce soir dans cette salle des fêtes pour vous présenter les réalisations effectuées à mi-mandat.

S'il était besoin de vous le rappeler, le 24 février dernier la Russie déclenchait une guerre aux frontières de l'Europe en envahissant l'Ukraine, entraînant une tragédie humaine et des conséquences économiques directes sur l'Europe. S'en est suivie une inflation recors en France, notamment sur le coût des énergies et des produits alimentaires qui affecte les ménages, les entreprises, les commerçants et bien sûr, nos collectivités. C'est donc dans ce contexte économique dégradé que nous devons désormais gérer nos projets.

Bilan 2022

En 2022, nous consolidons l'état des finances communales en poursuivant la maîtrise de nos dépenses, toujours dans une logique d'économie. Le premier exemple concerne l'éclairage public. La hausse des coûts des énergies nous a conduit à procéder à son extinction la nuit. Cette mesure était nécessaire et permet d'économiser la somme non négligeable de 12 000 € par an. Elle présente aussi l'avantage de préserver le milieu naturel en réduisant la pollution lumineuse, nuisible au développement de certaines espèces de végétaux et d'animaux. Pour la mettre en œuvre, il a fallu remettre aux normes certains coffrets électriques trop obsolètes. Le coût de l'opération est d'environ 17 000 € avec un reste à charge pour la commune de 9 300 €. Et avec les économies ainsi réalisées, nous pourrons remplacer progressivement les vieilles ampoules de l'éclairage public, par des leds, nettement moins énergivores, et pousser encore un peu plus cette logique de diminution de notre consommation d'électricité.

C'est aussi dans ce même objectif de sobriété énergétique que nous avons fait réaliser l'isolation par l'extérieur de l'école élémentaire ainsi que de l'immeuble du 4 Place des Écoles qui comprend 4 logements communaux. Elle a coûté 90 000 € et va permettre d'améliorer le confort des élèves, comme celui des locataires. En effet, ces deux bâtiments construits en 1954 et vieillissants, n'avaient jamais fait l'objet de travaux d'amélioration de cette ampleur depuis leur construction. Il devenait donc urgent d'investir pour réduire les dépenses de chauffage à venir dans le contexte de crise énergétique que nous connaissons. Dans ces 4 logements communaux, nous avons également remplacé les 4 chaudières individuelles au gaz, ainsi que les deux douches restantes pour 24 000 €. Au cours de l'été dernier, les agents techniques ont réalisé divers travaux en régie dans les écoles en rafraichissant une salle de classe et le dortoir de l'école maternelle, puis diverses petites installations ou réparations pour un coût d'environ 3 500 €.

L'année passée, nous avons pu répondre à une demande récurrente des professionnels du fluvial en sécurisant les quais du Canal de Bourgogne pour un montant de 26 000 €. Cet aménagement, complété par la mise en place d'une charte signée par les différents acteurs et la ville de Saint-Jean-de-Losne, a fait l'objet du versement d'une subvention de la part des services de l'Etat, du Conseil Régional. A ce titre, je remercie nos partenaires pour le soutien apporté à l'investissement local.

La Communauté de Communes Rives de Saône a aussi réalisé des investissements sur notre territoire. Un parking fermé, à destination des touristes du secteur fluvial, est en cours de finalisation sur Le Pâquier de la Borde. Il permettra de sécuriser le stationnement des véhicules des touristes partis naviguer quelques jours en Saône ou sur le Canal. Ce parking sera également ouvert aux habitants de la commune ou du secteur. En complément, la commune a été mise à contribution en réalisant des travaux de busage d'un fossé pour un montant d'environ 27 000 €. En cas de fortes pluies, ces travaux auront également pour vocation de désengorger le réseau pluvial de la route de Dijon. Enfin, sur la pointe de la Gare d'Eau, les habitants et les touristes pourront bientôt bénéficier d'un cadre verdoyant avec des jeux, des tables de pique-nique et déambuler le long de la levée. Ces deux réalisations s'inscrivent dans un projet plus global de charte fluviale pour lequel Saint-Usage et Saint-Jean-de-Losne, les acteurs locaux et la Communauté de Communes Rives de Saône sont particulièrement investis.

Dans le lotissement de la Croix Bressand, nous avons concrétisé une promesse faite aux habitants de la rue du 19 mars 1962 avec la réalisation d'un bassin de rétention pour stopper les inondations dans leurs propriétés. Ce projet a nécessité un investissement de 28 000 €.

Du côté des services communaux, nous avons remis de l'argent dans nos services. Les agents techniques ont pu bénéficier d'un camion-benne neuf pour 34 000 € ainsi que de matériel d'espace vert renouvelé (débroussailleuse, souffleur, taille-haie, perforateur, scie à onglet...) pour environ 2 000 €. Nous comptons reconduire ce nécessaire renouvellement d'année en année.

Comme vous l'aurez sans doute constaté sur le terrain, notre équipe a pu renouer en 2022 avec les investissements, grâce aux efforts d'économie et de rationalisation entrepris dès notre élection. Pour rappel, nous avons trouvé des finances communales dégradées à notre arrivée avec des factures anciennes non réglées et un taux d'endettement relativement important. Pour preuve, la dette par habitant est actuellement de 580 €. Mon objectif, avant la fin du mandat prévue en 2026, est de la ramener à 180 €. De ce fait, les annuités de prêts de 190 000 € à prévoir pour l'année prochaine, nous imposent de rester prudents dans notre gestion à venir. 2023 sera donc une année de transition budgétaire. Les projets en investissement seront inévitablement plus modestes pour faire face aux 40 % d'augmentation de l'électricité attendus et pour éviter à tout prix que la commune ne retombe dans la spirale négative des difficultés financières qu'elle a connu début 2020. En conséquence, cette année encore, il nous faudra anticiper un budget de fonctionnement à la hausse, et réduire notre investissement.

Travaux programmés 2023

Mais malgré ces contraintes budgétaires, « projets modestes » ne veut pas dire, fort heureusement, « sans projet » ! Tous ceux que nous avons identifiés comme envisageables, contribueront sans nul doute à l'amélioration de la commune ainsi qu'aux conditions de travail de nos agents.

- Le premier de ces projets concerne la mise aux normes électriques de l'ensemble des bâtiments communaux. Depuis trop longtemps, les équipes municipales successives ont repoussé ces travaux pourtant obligatoires. Il devient désormais risqué d'ignorer cette réglementation : nous allons donc nous y conformer et entamer ces travaux. Nous en sommes à l'étape du chiffrage budgétaire, mais le montant devrait se situer autour des 15000 €.
- Le second, concerne la chaudière de la mairie et le système des unités soufflantes de la salle des fêtes qui sont complètement obsolètes. Nous étudierons les solutions pour leurs remplacements et pour proposer un système efficace qui permette un fonctionnement différencié de la mairie et de la salle des fêtes. En effet, il devient de plus en plus compliqué de chauffer efficacement la salle des fêtes et cela pose un problème évident et récurrent lors des locations payantes. Enfin, et à la condition que le budget le permette, nous prévoyons de changer le mobilier de la salle des fêtes (tables et chaises). Un budget de 8000 € sera nécessaire.
- Dans nos écoles, comme précédemment évoqué, nous continuerons les travaux d'amélioration et d'isolation en remplaçant les 3 portes d'entrée de l'école élémentaire. Pour cette réalisation, 15 000 € seront engagés avec le soutien de l'Etat et du Département. L'installation d'un portail électrique est également à l'étude : cette demande est une sollicitation récurrente des enseignants. Enfin, concernant les abords extérieurs des écoles, les agents techniques poursuivront la sécurisation de la Place des Écoles avec un aménagement qui vise à lutter contre le stationnement automobile particulièrement anarchique à cet endroit.
- Pour tenir un des engagements pris dans notre profession de foi, nous installerons un panneau d'information lumineux sur la Place des Ecoles, pour un montant de 10500 €. Cet équipement viendra compléter les supports de communication déjà mis en place comme le site internet de la commune, l'application pour smartphone PanneauPocket ou la page Facebook.
- Pour lutter contre la vitesse excessive des automobilistes dans les rues de Saint-Usage, vitesse qui représente un potentiel danger pour les autres usagers de la chaussée et pour les piétons, nous allons réaliser la sécurisation des entrées du village avec l'installation d'équipements qui auront pour objectif de casser la vitesse des véhicules (Route d'Echenon, Avenue de la Gare, Route de Trouhans). Elle sera complétée par la pose de deux radars pédagogiques mobiles et fonctionnant à l'énergie solaire et par l'adaptation de la signalisation routière de certaines rues. Avec le concours de la gendarmerie et de la brigade motorisée qui sont déjà mobilisées sur cette question, nous comptons sur le civisme de chaque automobiliste pour respecter davantage le Code de la route. 44 000 € seront engagés pour ces travaux avec le soutien financier de l'Etat et du département.

- Consciente que l'entretien de la commune et de ses espaces verts n'a pas été à la hauteur de vos attentes jusqu'ici, je veux poursuivre nos efforts d'investissement pour ce poste de dépenses : 14 000 € seront ainsi engagés pour l'achat d'une tondeuse autoportée et de différents outillages qui viendront faciliter le travail des agents techniques. L'ancien utilitaire Peugeot qui vient de partir à la casse sera aussi à remplacer. Vieux de plus de 30 ans, il était hors d'âge... Avec ces nouveaux matériels, les agents auront pour mission d'embellir la commune. Si le budget restant le permet, nous aimerions également davantage verdier et fleurir la commune en intégrant la délicate problématique du changement climatique qui entraîne la récurrence des restrictions d'eau en période estivale.
- La commune, propriétaire du local dans lequel est installé le garage Renault dans la ZAE de l'Echelotte, loue au concessionnaire PINASSAUD. Ces derniers y subissent malheureusement des infiltrations d'eau à répétition, conséquences de malfaçons en toiture. Les précédentes équipes municipales n'ayant pas fait le nécessaire pour résoudre le problème, nous prévoyons des travaux de réfection de cette toiture avant 2024, échéance du crédit-bail engageant la commune avec le concessionnaire.
- Du côté des services communaux, il me paraît important de souligner les efforts entrepris par les agents communaux pour contribuer à l'amélioration de la situation financière, chacun dans leurs postes respectifs. De ce fait, je veux les récompenser pour leur travail et leur professionnalisme. Ils recevront une carte cadeau fin 2023 et des tickets restaurant mensuels, courant d'année. Ces mesures visent à renforcer l'attractivité de la collectivité dans le cadre de futurs recrutements mais également à contribuer à la motivation du personnel actuel. En parallèle, nous poursuivrons la professionnalisation des services et incitons tous les agents à renforcer leurs connaissances par le biais de formations payantes ou dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- Concernant les futures manifestations, nous envisageons de mettre en place un forum des associations début septembre 2023 pour promouvoir auprès du public les diverses associations actives sur notre territoire. Enfin, je vous invite à inscrire dans vos agendas la date du 8 octobre 2023. En effet, Saint-Usage a l'honneur d'avoir été retenu pour accueillir la 10^{ème} édition de la marche Rose Espoir. Cette marche vise à récolter des fonds qui seront reversés à la Ligue Contre le Cancer. Nous travaillons actuellement à la préparation de cet événement avec les différentes associations et tous les bénévoles qui veulent bien s'y investir. Notez que la prochaine réunion de préparation est prévue le 8 février 2023 à 19 heures, à la salle des associations. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
- Et puisqu'il est question de bienvenue, je vous informe que nous allons bientôt accueillir un salon de coiffure. En effet, nous avons été sollicités par une professionnelle originaire de la commune qui souhaitait s'installer à Saint-Usage. Un service supplémentaire sera donc à votre disposition prochainement en lieu et place de l'ancien périscolaire situé Place des Ecoles. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite professionnelle !

Voilà pour ce bilan des projets réalisés et à venir... Plus globalement, c'est aujourd'hui que se préparent les grands projets de demain. Et les difficultés du monde actuel nous obligent à encore plus d'anticipation pour éviter les écueils de demain, à réfléchir parfois à une autre organisation. C'est la raison pour laquelle, parmi les pistes explorées pour y parvenir, nous envisageons la création d'une commune nouvelle, issue de la fusion de Saint-Usage avec la commune voisine de Saint-Jean-de-Losne. Le célèbre proverbe africain dit que : « **Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !** ». Cette fusion pourrait en être la parfaite illustration. Elle permettrait de nombreux avantages comme la mise en commun des moyens matériels et humains, le maintien des dotations de solidarité rurale cumulée des deux communes avant fusion, etc. Petit rappel historique : avant la révolution française, Saint-Usage faisait partie de la paroisse de Saint-Jean-de-Losne. La cité est devenue indépendante en 1792. L'idée n'est donc pas nouvelle ! Le moment venu, tous les acteurs concernés seront bien évidemment associés à la réflexion. Aucune décision ne sera prise sans concertation et sans transparence...

Conclusion

Ainsi, pour conclure ce discours, je remercie mon équipe municipale (adjoints et conseillers) ainsi que l'ensemble des agents communaux : personnel administratif, agents techniques, personnel des écoles, policier municipal, conseillère numérique et gardien du cimetière. Je remercie tous les membres qui constituent les diverses commissions communales et le conseil Municipal des jeunes pour sa présence et son aide précieuse à nos diverses manifestations ou commémorations. Car rappelons-le, assumer la fonction de Maire, c'est prendre un engagement pour une commune, travailler à son développement et au maintien de sa qualité de vie entouré de toutes les équipes précédemment citées. C'est depuis le premier jour de mon élection, ma motivation première, une fierté et un honneur d'œuvrer à votre service. J'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que nous restons disponibles et à votre écoute lors de nos permanences, les adjoints et moi-même le samedi matin de 10 heures à 12 heures, ou bien sur rendez-vous.

Mes remerciements s'adressent ensuite à l'ensemble du personnel soignant, aux aidants, accompagnants, ainsi qu'aux gendarmes et aux pompiers. Je salue votre engagement, votre dévouement pour les habitants de notre territoire et le lot d'abnégations qui l'accompagne. Que ces quelques mots vous témoignent de ma grande reconnaissance.

Je remercie chacun des acteurs de notre commune : enseignants, personnels d'enfance jeunesse, commerçants, chef d'entreprises, artisans, présidents et bénévoles des diverses associations. Grâce à vous, Saint-Usage existe, se dynamise et vit ! Merci à tous.

Je veux enfin avoir une pensée émue et sincère pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté cette année. Je souhaite à leurs proches de recevoir beaucoup de bienveillance et d'amour pour pouvoir surmonter leur peine et retrouver le chemin du bonheur auquel nous aspirons tant.

Je vous souhaite donc, au nom de toute mon équipe, une très belle année 2023, faite de joies familiales, de convivialité et de moments de bonheurs simples et partagés. Qu'une bonne santé vous accompagne pour accomplir tous vos projets et pour surmonter les difficultés de la vie.

Apprenons du passé, vivons dans le présent et ayons confiance en l'avenir.

Lien pour la vidéo des vœux de Madame le Maire :

<https://youtu.be/h-EFWw8v02U>